

renseignements soient présentés sous la forme requise et cette simple vérification entraîne souvent de nombreuses communications avec les ministères, à fins d'explications ou d'éclaircissements. Le personnel vérifiera aussi si la présentation des propositions est correcte. En d'autres mots, le personnel voit à ce que les crédits soient adéquatement expliqués et à ce que les renseignements fournis relativement à la publication du Livre bleu soient conformes aux exigences du Parlement. Le Comité des Comptes publics ainsi que d'autres comités, tel que le Comité sénatorial des Finances, ont souvent manifesté certaines exigences, en ce qui a trait à la présentation des renseignements.

Le sénateur EULER: Puis-je vous poser une autre question, monsieur Deutsch? Supposons qu'un ministère ou un ministre veuille augmenter de beaucoup le nombre de ses fonctionnaires. La Commission du Service civil a-t-elle quelque autorité pour maintenir des exigences de cette nature en équilibre avec les faits?

M. DEUTSCH: Je me proposais de consacrer une partie de mon exposé à...

Le sénateur EULER: J'ai l'impression de toujours aborder avant vous les sujets dont vous allez parler.

M. DEUTSCH: J'en parlerai un peu plus tard, sénateur. Pour faciliter mon exposé et le rendre plus clair, j'ai pensé séparer les deux questions.

Le sénateur EULER: Je ne savais pas que vous deviez en parler.

M. DEUTSCH: Le personnel se charge de ces vérifications de façon à faciliter la tâche du Conseil du Trésor, relativement aux propositions des ministères. Ces renseignements sont très nombreux et très détaillés; il faut que le Conseil les condense s'il veut bien posséder son sujet; or, le personnel s'emploie à cet effet. Il préparera donc, en premier lieu, pour chaque ministère, le sommaire que vous trouvez au dos des prévisions budgétaires, soit cette grande feuille que tient le sénateur Crerar, sur laquelle sont indiqués tous les chefs de dépense de chaque ministère du gouvernement, tous alignés sur une même feuille. Le personnel du Conseil du Trésor préparera donc ce sommaire pour chaque ministère de façon que le programme total des dépenses soit inscrit sur une seule feuille indiquant par exemple ce qu'un ministère donné dépense pour ses traitements et ses salaires à la fois pour l'année qui vient et pour l'année en cours. Il en va de même pour les autres chefs de dépense, soit la construction du matériel, les services, le téléphone, les publications, les fournitures et approvisionnement. Le sommaire indiquera également les propositions de ce ministère, pour l'ensemble de ses services, à comparer à celles de l'année précédente. On aura donc, sur une seule feuille, un tableau complet de la situation, sans avoir à étudier chaque crédit séparément. Une seconde synthèse sera ensuite effectuée pour le seul usage du Conseil, visant à fragmenter les dépenses du ministère pour en isoler ce qu'on pourrait appeler les frais courants d'administration et de fonctionnement. Une autre fragmentation a pour but d'isoler les dépenses en immobilisations de ce ministère, afin d'observer comment évoluent les dépenses en exploitation à côté des dépenses en immobilisations. Celles-ci sont censées fluctuer plus rapidement que les premières. Cette fragmentation indique également les dépenses d'administration et de fonctionnement subies par ce ministère durant l'année en cours et l'année précédente, en les séparant des dépenses en immobilisations de façon à éliminer toutes les variations dont ces dernières pourraient être la cause. Voilà donc un autre genre de travail préparatoire.

Nous exécutons également pour le Conseil ce troisième travail. Nous soulignons les différences qui existent entre les dépenses totales proposées une année et l'année précédente et nous indiquons brièvement les raisons qui justifient ces accroissements ou ces variations. "De quelle sorte de variation s'agit-il? A quoi est-elle due? Quels en sont les facteurs constitutifs?" Tout